



Conférence de consensus de prévention de la récidive

Contribution de :

Agir Pour la Réinsertion Sociale

Février 2013

<http://conference-consensus.justice.gouv.fr>



agir pour la réinsertion sociale

Parloir père enfant à la MAVO (Maison d'Arrêt d'Osny)¹ : quel sens ?

Mis en place depuis 2005, le parloir père-enfant est géré deux psychologues cliniciennes de l'association ARS95 (Agir Pour la Réinsertion Sociale²). L'objectif de ce dispositif est de créer, maintenir ou encore renforcer le lien père enfant malgré l'incarcération du premier. L'expérience acquise prouve l'efficacité du dispositif dans la lutte contre la récidive, l'apparition d'éventuels dysfonctionnements de comportements chez les enfants et la délinquance dans la génération montante.

L'idée ? S'appuyer sur le lien père enfant pour lutter à la fois contre la récidive d'hommes, détenus et pères, et contre l'apparition d'éventuels dysfonctionnements de comportements chez leur enfant (agressivité, échec scolaire, délinquance...)

Demande écrite du père

A l'origine du dispositif, une démarche active du père. Celui-ci fait une demande écrite de parloir à l'une ou l'autre des psychologues. Il doit justifier sa motivation. Il est ensuite reçu en entretien individuel par une psychologue, laquelle va chercher à évaluer sa motivation et le sens de sa demande. Elle vérifie aussi en parallèle qu'il est bien autorisé par le juge à voir son enfant. La psychologue donne ensuite un avis. S'il est favorable, elle rencontre la femme et l'enfant du détenu (ensemble puis séparément). Elle recueille leur opinion et leur présente succinctement le dispositif et ses modalités (contraintes horaires etc.). Si l'un d'entre eux est contre, il n'y a pas de parloir.

Parloir père enfant : 1h, 1 fois/mois

La rencontre a lieu pendant 1h, 1 fois/mois, à des dates fixées par la psychologue, la mère et l'administration pénitentiaire. Le parloir permet au père et à l'enfant de se retrouver sans la mère. Grâce à quoi la relation entre eux se crée ou se renforce et évolue pour établir un lien de confiance et d'affection. En entrant en communication avec son enfant, le père se confronte aux difficultés existantes. Il prend conscience du travail à effectuer sur lui-même et avec son enfant. Pendant ces rencontres, la psychologue reste neutre. Elle respecte l'histoire et l'opinion de chacun. Elle n'intervient qu'en fonction du besoin d'être rassuré de l'un ou de l'autre.

Le parloir humanise la détention

Le parloir humanise la détention. Il remet au cœur de la vie du détenu son rôle et sa responsabilité vis-à-vis de son enfant. Un réseau de pères s'est d'ailleurs développé à la prison depuis

¹ La maison d'arrêt compte environ 800 détenus.

² 52, rue des Grandes Côtes 95 310 Saint Ouen l'Aumône

Tél. : 01.34.30.19.90 - www.ars95.fr contact@ars95.fr

la création du dispositif. Les pères se redonnent confiance et se soutiennent. Progressivement l'idée de récidive perd du terrain jusqu'à devenir impensable.

Les textes législatifs récents que sont par exemple la note "doudou" (15/09/2009) ou l'arrêté permettant l'échange d'écrits et de petits objets entre parent incarcéré et enfant (27/10/2011), prouvent l'intérêt du développement du lien entre le détenu et son enfant, entre autre, dans la lutte contre la récidive.

Seul dans sa cellule

Le parloir n'est pas uniquement un confort. Organisé avec parcimonie, à raison, rappelons-le, d'une heure, une fois par mois, le détenu ressent une énorme frustration lorsqu'il réintègre seul sa cellule.

Le délai nécessaire à la mise en place des parloirs, en moyenne de 3 mois (1 mois minimum - 19 mois maximum en 2012), intensifie cette frustration du père. Il est séparé de force de son enfant et loin de son éducation. Cela dit, le père va aussi ainsi plus facilement trouver des moyens de « s'accrocher » et construire un projet pour l'après prison. Se savoir attendu à la sortie va donner des forces au père et se poser en alternative à la récidive. Les entretiens psychologiques individuels obligatoires après chaque parloir, ont pour but de renforcer le désir de réinsertion. Les 2 psychologues l'affirment, le dispositif porte ses fruits. Les pères se réapproprient leur rôle auprès de leur enfant.

Entretiens psychologiques : entre 45 min et 1h

Les psychologues s'appuient sur ces entretiens pour développer un travail sur la parentalité avec les pères. Il s'agit pour ces derniers d'analyser leur relation avec leur enfant, de lâcher prise, de parler de leur difficulté à être père en prison... Les psychologues amènent le père à réfléchir sur les conséquences de son incarcération, sur le développement de son enfant, sur son rôle et la fonction de père et sur la relation qu'il entretient avec son enfant. Elles cherchent à l'aider à prendre conscience qu'il est père et qu'il le reste malgré son incarcération pour se rendre compte des besoins de son enfant, pour l'aider à développer et à valoriser leur paternité.

Les thèmes abordés sont par exemple les actes commis (surtout lorsqu'il s'agit d'une incarcération pour violence conjugale), l'importance d'éviter la récidive etc. Ces entretiens facilitent la prise de conscience des pères quant à l'importance de leur rôle et de leur responsabilité dans le développement psychologique et social de leur enfant. L'intérêt de ces entretiens est aussi de leur éviter une confrontation trop brutale avec ces derniers.

Point commun : être père

Le réseau des pères en prison aide beaucoup les détenus. Ils échangent entre homologues, trouvent des solutions sur la base des expériences des uns et des autres, avancent ensemble en s'aidant à être père, se responsabilisent en tant que tel et se projettent dans l'après prison.

Les surveillants voient les détenus d'un autre œil. Lorsqu'ils sont avec leur enfant, ils deviennent des pères comme les autres. Les surveillants ont fait remarquer aux psychologues leur calme après un parloir. En fin d'année, une fête de Noël est organisée à la maison d'arrêt entre les détenus et leurs enfants. Là encore, les surveillants constatent l'implication et le sérieux des détenus pour cette fête : décoration de la salle, réalisation d'objets faits main pour le cadeau des enfants, ponctualité et calme.

Une nouvelle occasion pour eux de changer le regard qu'ils portent sur ces détenus et pour les détenus, de se sentir valorisé par leur rôle de père.

Occasion de réapproprier son rôle

Le parloir responsabilise le père dans son rôle. Il lui est strictement interdit de faire passer quoi que ce soit entre l'intérieur et l'extérieur par le biais de son enfant. Un moyen simple pour lui de montrer le respect des règles à son enfant. Celui-ci en a besoin pour grandir normalement. Les enfants de détenus qui vont particulièrement mal suivent des cours de karaté avec leur père. Ce sport encourage le père à répéter, expliquer et montrer à son enfant les in-

dications du professeur. Il se réapproprie son autorité. Or, souvent, les pères incarcérés ont honte et sont démissionnaires. C'est pourtant de manque de repères transmis par le père que l'enfant souffre et qu'il exprime par son mal-être.

Un enfant qui a son père, avec lequel il peut parler, est un enfant auquel on donne des chances d'aller mieux. C'est un moyen de lutter contre l'apparition d'éventuels dysfonctionnements de comportements des enfants. L'échange entre le père et l'enfant diminue les troubles de développements chez l'enfant, et favorise le contrôle des émotions destructrices (agressivité, repli sur soi, échec scolaire, délinquance etc.).

De nombreux partenaires

L'Association a été nommée « *Lieu ressource du Val d'Oise* » par le réseau REAAP95 par exemple. Les psychologues travaillent avec un grand nombre de partenaires, comme l'indique cet extrait du rapport d'activité de 2010 de la Maison d'Arrêt d'Osny : " ***Le parler père enfant est catalyseur d'un travail en réseau qui a touché une quarantaine de professionnels du secteur social (éducateurs, assistants sociaux, psychologue de l'Aide Sociale à l'Enfance, de l'Action éducative en milieu ouvert...), judiciaires*** " (juges d'application des peines, juges pour enfants, juges aux affaires familiales, conseillers d'insertion et de probation, travailleurs sociaux).... L'AFD 95 (Accueil Familles Détenus du Val d'Oise), le Comité Olympique départemental, les professionnels d'écoles, de CMP, sont aussi des partenaires. En 2012, les psychologues ont ainsi comptabilisé plus de 1000 entretiens téléphoniques avec des partenaires pour faire évoluer la situation de la famille.

ENCADRE 1 : quelques données chiffrées³ :

->2011 :

- 155 parloirs, contre 129 en 2010
- 132 personnes ont bénéficié du dispositif : 36 pères, 60 enfants et 36 mères
- Âge des enfants : de 22 mois à 16 ans
- Âge des pères : de 19 à 65 ans
- Âge des mères : de 19 à 52 ans
- 246 entretiens psycho-éducatifs ont été menés avec les pères
- 152 entretiens avec les mères
- Appels partenaires* : 943

->2012 :

- 133 personnes ont bénéficié du dispositif : 38 pères, 57 enfants et 38 mères
- Âge moyen des pères : 31 ans
- La majorité d'entre eux avait entre 24 et 35 ans (Jeunes majeurs).
- Âge moyen des enfants : 5 ans (4.91 ans précisément)
- Moyenne mensuelle des parloirs : 17
- Nombre de participations : 234 pour les enfants et 218 pour les pères.
- Appels partenaires : 1126

* *familles et entourage du détenu, éducateurs, psychologues, collègues de la prison, partenaires etc.*

³ Méthodes d'évaluation qualitatives et quantitatives pour recueillir ces données.

- Analyse des entretiens psychologiques
- Observation de l'évolution des personnes (pères et enfants), et de leur(s) trouble(s) éventuel(s) : agressivité, comportement fusionnel de l'enfant avec sa mère, échec scolaire
- Analyse des entretiens psychologiques
- Observation de l'évolution des personnes (pères et enfants), et de leur(s) trouble(s) éventuel(s) : agressivité, comportement fusionnel de l'enfant avec sa mère, échec scolaire
- Compte-rendu des autres professionnels travaillant avec les familles des détenus, évolution des comportements en détention...

Questionnaires :

- nombre de participants
- nombre de parloirs pères enfants
- nombre d'entretiens psycho-éducatifs
- nombre de pères impliqués dans les ateliers paternité proposés...

ENCADRE 2 : résultats 2012

Les objectifs ont été réalisés puisque les deux psychologues sont parvenues à toucher davantage de familles qu'en 2012. Des familles par ailleurs très investies dans le dispositif.

Les mères, par exemple,

- ont été ponctuelles aux parloirs,
- assidues (les enfants sont toujours venus)
- ont toujours fourni un goûter à leur enfant pour le parloir
- ont soigné celui-ci sur le plan vestimentaire pour la rencontre
- ont systématiquement rappelé les psychologues si ces dernières laissaient un message sur leur répondeur
- ont échangé très volontiers sur les situations de la famille

Les pères ont eux aussi été très assidus. Ils ont participé à tous les entretiens, avec ponctualité et lorsqu'il est arrivé à certains de ne pas pouvoir venir, ceux-ci ont présenté leurs excuses aux psychologues, avant même la date de la rencontre.

A propos de l'ARS95...

... L'Association ARS 95 (Agir pour la Réinsertion Sociale) est une association loi 1901, d'intérêt général créée en 1973 par des personnes soucieuses du devenir des sortants de prison. Composée d'une trentaine de salariés (juristes, travailleurs sociaux, psychologues...), elle est implantée dans le Val d'Oise.

Ses actions consistent à :

- *accueillir, héberger (74 places), en Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et/ou en logements d'insertion des hommes (CHRS La Garenne) et des femmes avec enfants âgés de 3 à 16 ans (CHRS La Prairie) issues du « sans-abrisme »*
- *accompagner individuellement des publics les plus en difficulté, notamment les personnes placées sous-main de justice, en vue d'accéder à un logement, une formation et/ou un emploi.*
- *réaliser des enquêtes de personnalité sociales rapides, des contrôles judiciaires sur ordonnance du Tribunal de Grande Instance de Pontoise.*
- *gérer le dispositif pères/enfants (parloir) à la Maison d'Arrêt d'Osny (MAVO)*
- *accueillir, écouter, soutenir et conseiller les femmes, mères et enfants de détenus (espace de rencontre).*

L'association bénéficie de 3 agréments : A/ ingénierie sociale, technique et financière B/ intermédiation locative C/ maîtrise d'ouvrage.

ARS95 (Agir pour la Réinsertion Sociale)

52, rue des Grandes Côtes 95 310 Saint Ouen l'Aumône

Tél. : 01.34.30.19.90 - www.ars95.fr contact@ars95.fr